

Document d'action du Fonds fiduciaire de l'UE

Intitulé	Référence: T05-EUTF-SAH-BF-09 Appui budgétaire pour la mise en œuvre du Programme d'Urgence Sahel du Burkina Faso
Zone bénéficiaire de l'action / localisation	Burkina Faso L'action sera menée dans la région du Sahel et une partie de la région du Nord du Burkina Faso (cf. carte)
Montants concernés	Coût total estimé du programme : 694 000 000 EUR Montant total provenant du Fonds fiduciaire: 50 000 000 EUR Contribution de 644 000 000 EUR (budget national, autres contributions)
Modalités de mise en œuvre	Appui budgétaire sectoriel Contrat de réforme sectorielle
Code CAD	51010 – Aide relative au soutien budgétaire général 152 - Prévention et règlement des conflits, paix et sécurité 160 – Infrastructure et services sociaux divers
Priorité d'intervention du Plan d'Action de La Valette	1. Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées
Indicateur(s) du Plan d'Action de La Valette	A30. Renforcer les capacités de l'administration publique en sécurité et état de droit ainsi qu'en matière de gestion des frontières
Domaines d'intervention du Fonds fiduciaire	2. Améliorer la résilience des communautés, notamment les plus vulnérables, de même que celle des réfugiés et des personnes déplacées. 4. Améliorer la gouvernance et prévention des conflits et réduire les déplacements forcés et la migration irrégulière.
Objectif du Cadre opérationnel Sous-objectif(s) du Cadre opérationnel	Elaborer une approche pour la stabilité, la sécurité et la résilience 2.1 Renforcer la résilience des communautés locales via l'instauration de liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD) dans les zones particulièrement touchées par les problèmes environnementaux, socio-économiques et de sécurité actuels. 2.2 Améliorer la gestion des frontières, lutter contre les réseaux criminels et de traite transnationaux et les activités liées au terrorisme.
Durée de la mise en œuvre	Décision: 48 mois

	Contrats et activités: 36 mois
Bénéficiaires de l'action	<p>Les bénéficiaires directs : les populations (1075886 en 2014); les jeunes et adolescent(e)s ; les femmes (542 435) ; les hommes (533 451) ; les forces de sécurité intérieur (FSI - 19 services de Gendarmerie, 18 Commissariats de Police et 5 postes de police frontalière) ; les collectivités territoriales (804 villages) ; les chefs de circonscriptions administratives locales (1564), les personnels de santé (402), les consommateurs d'eau ; les personnes déplacées (est. 6000)</p> <p>Les bénéficiaires indirects : les services techniques déconcentrés ; les autorités coutumières et religieuses.</p>

1. RESUME DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS

L'objectif général de l'action est de contribuer à l'amélioration de la sécurisation des personnes et biens, à la réduction de la vulnérabilité, en renforçant la présence de l'Etat, dans la région du Sahel et une partie de la région du Nord, au Burkina Faso par l'accompagnement à la mise en œuvre du Programme d'Urgence pour le Sahel. Il s'agira d'accroître la capacité financière du gouvernement pour maintenir la paix, la stabilité et la sécurité, tel que défini dans les objectifs du PNDES et de PUS.

Le PUS est une initiative du gouvernement, adoptée en juillet 2017, pour accélérer la mise en œuvre du Programme National pour le Développement Economique et Sociale (PNDES) dans la région du Nord et du Sahel, région fragile fragilisée qui connaît une très forte insécurité. Cette région risque de basculer aux mains des terroristes et trafiquants comme dans le Nord du Mali ou du Nigeria, sans une présence forte et une action renforcée de l'Etat

L'objectif général s'inscrit pleinement dans les orientations du Fonds Fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique.

L'action proposée s'inscrit dans la Stratégie Sahel de l'UE et les axes d'intervention du Plan d'action régional en faveur du Sahel (2015-2020).

L'appui budgétaire direct non ciblé au Trésor public est la modalité de mise en œuvre retenue pour cette action, dont les objectifs spécifiques sont : 1) Contribuer à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et 2) Contribuer au renforcement de la protection et de la sécurité des personnes et des biens dans la région du Sahel.

2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE

2.1. Contexte national

Situé en Afrique de l'ouest, dans la zone soudano-sahélienne, le Burkina Faso est un pays enclavé, d'une superficie de 274 200 km². L'économie du pays est basée principalement sur le secteur agricole, et le pays est très vulnérable aux conditions pluviométriques.

Ces dernières années l'histoire du Burkina Faso a été marquée par un accroissement d'attaques armées dans certaines localités menées par des mouvements terroristes. Depuis janvier 2016, le pays est devenu une des cibles privilégiées des groupes et mouvements terroristes du Sahel. Dans le Nord du pays, des attaques, surtout contre des forces de sécurité et autres services de l'Etat sont devenues récurrentes. Elles ont conduit à des migrations internes importantes; plus de six mille personnes ont déjà quitté des villages de la province du Soum (voir report OCHA de 09 2017). Cette situation d'insécurité omniprésente est entre autre le résultat d'une radicalisation de plus en plus inquiétante des jeunes dans certaines localités et l'infiltration de forces terroristes des pays voisins. Cela s'inscrit dans la dynamique régionale qui sévit dans les pays voisins (Mali, Niger, Nigéria et le bassin du lac Tchad).

Par ailleurs, avec une population estimée à 19 millions d'habitants en 2016, le Burkina Faso présente une croissance démographique de 3,1% par an, l'une des plus importantes au monde. La population est très jeune : l'âge médian est de 16 ans. Cette forte croissance démographique - entraînant un taux de dépendance élevé - pèse notamment sur les budgets des secteurs sociaux pour subvenir aux besoins importants de la population dépendante. La croissance démographique nécessite la création d'emplois bien supérieure à celle disponible et réduit les effets d'entraînement de l'investissement et de la croissance économique. Elle est un frein à la réduction de la pauvreté, qui n'a pas diminué malgré un taux de croissance économique moyen supérieur à 5% sur la dernière décennie. Le phénomène des migrations internes mais aussi au niveau régionales (vers la Côte d'Ivoire principalement) s'explique en partie par le fait que la

population, en majorité rurale, dégage un excédent de main d'œuvre (taux d'occupation de la population très faible).

Depuis la crise libyenne, la situation sécuritaire dans toute la région du Sahel, et notamment au Burkina Faso s'est profondément dégradée faisant ainsi des zones frontalières des espaces où se cristallisent des menaces pour la sécurité et le développement durable du Burkina Faso et ses pays limitrophes. La prolifération des armes, la présence de groupes armés terroristes, de trafiquants (drogue, armes, humains, etc.) et de réseaux criminels n'ont fait qu'amplifier ce phénomène comme en témoigne les attaques quasi-quotidiennes qui frappent la région.

La situation géographique du Burkina Faso, au milieu du Sahel avec six pays limitrophes et une frontière qui s'étend sur 3615 kms, le rend particulièrement vulnérable à ces menaces. De plus, le Burkina Faso est un pays de transit vers la migration internationale. Les frontières poreuses, parfois non matérialisées ou densifiées et la faiblesse dans le contrôle et la surveillance de la frontière sont favorables à la migration irrégulière et la traite des êtres humains. En même temps, les populations de la région dépendent de leurs réseaux régionaux et transrégionaux de mobilité, qui représentent soit des ressources développementales importantes soit des stratégies de résilience et de sauvegarde face aux risques multiples.

De ce fait, le gouvernement du Burkina Faso s'est doté d'une Stratégie nationale de gestion des frontières et d'un Programme d'appui à la gestion intégrée des frontières (PAGIF), approuvés en octobre 2015.

Plus généralement, il est à souligner la tenue, en octobre 2017, du Forum national sur la sécurité qui permettra d'adopter les orientations stratégiques en la matière au Burkina Faso, et en particulier pour la région du Sahel. Ces mesures s'intègrent dans un ensemble plus large pour la région, notamment au niveau du G5 Sahel.

Le Programme d'Urgence Sahel est une réponse suivant une approche globale au problème de la sécurité dans la Région du Sahel au Burkina Faso. Il trouve son fondement dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), la loi relative à la Sécurité intérieure et sa stratégie nationale de la Sécurité Intérieure (SNSI), ainsi que les politiques sectorielles des secteurs sociaux de base (éducation nationale, santé, eau potable et assainissement, énergie, emploi...). Le PUS est une réponse globale « *aux préoccupations soulevées par les populations locales lors des tournées ministérielles dans la région du Sahel* »¹ face aux menaces terroristes (prolifération des armes, extrémisme religieux, trafic de drogue, contrebande, réseaux criminels...).

Le PUS-BF constitue une déclinaison de priorités sectorielles visant à accélérer la prestation des services publics dans la région du Sahel, et maintenir la présence de l'Etat dans cette région. Il s'articule autour de quatre composantes : (i) la composante socio-économique, (ii) la composante gouvernance administrative et locale, (iii) la composante sécurité publique et (iv) la composante gestion du programme et appui institutionnel².

Cinq principes directeurs guident la mise en œuvre du PUS-BF : (i) la participation des parties prenantes, (ii) le ciblage des secteurs prioritaires à forte demande sociale ; (iii) la cohérence des interventions et l'efficacité de l'action, (iv) la gestion axée sur les résultats et (v) les synergies d'actions entre le PUS-BF et les Projets et programmes dans le Sahel.

La logique d'intervention poursuivie par le PUS-BF vise à réaliser rapidement des actions de développement socio-économique dans la région. A ce titre, il sera question d'accélérer non seulement la mise œuvre des investissements planifiés par le Gouvernement dans la Région du

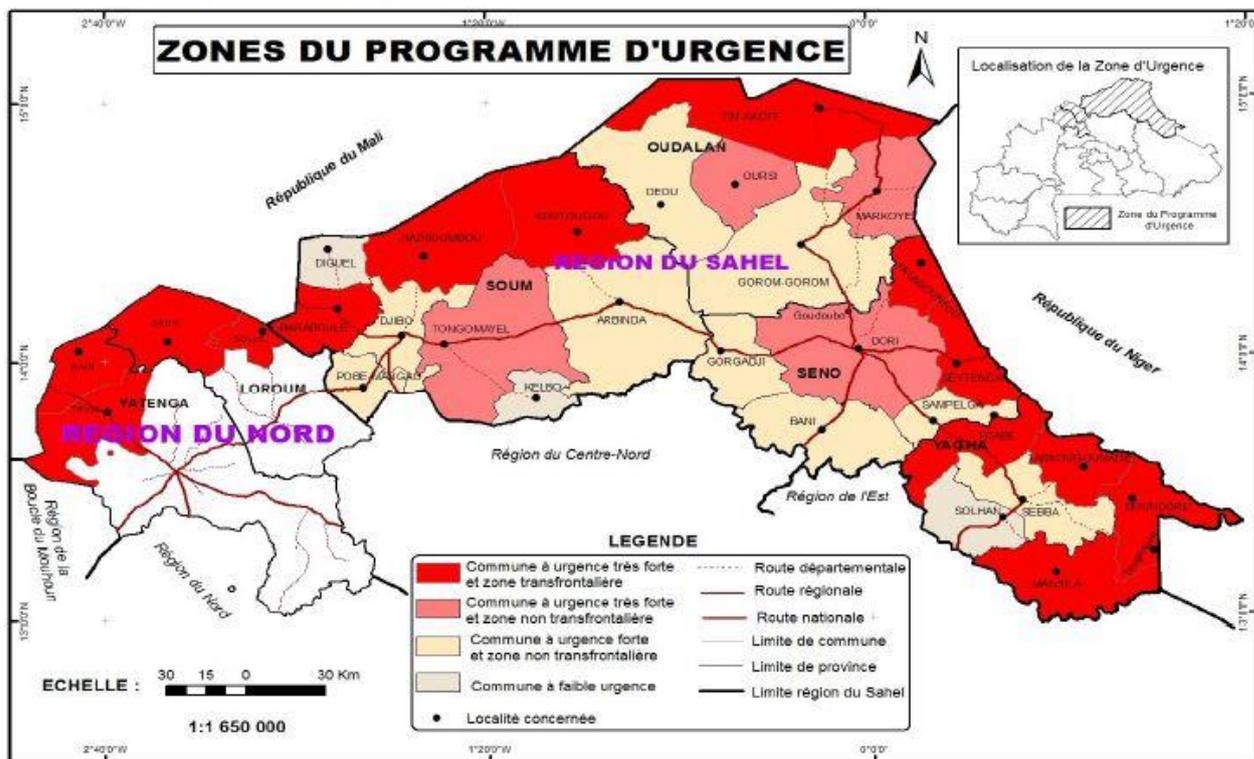
¹ Programme d'urgence pour le Sahel : la réponse du gouvernement face aux menaces terroristes

² ² Se référer à l'Annexe 3 de ce document pour une description détaillée de toutes les sous-composantes du PUS.

Sahel mais également d'engager de nouvelles ressources à travers des réaménagements budgétaires. Il s'agit bien d'un programme essentiellement budgétaire, s'appuyant sur les allocations sectorielles déjà existantes dans la loi de finances 2017 et sa programmation 2018-2020³.

Le PUS-BF prévoit une programmation stratégique des activités, mais également un mécanisme dérogatoire en matière de passation de la commande publique, par le biais de délais de soumission raccourcis.

Carte 1 : Zones du Programme d'Urgence pour le Sahel – Burkina Faso



2.2. Contexte sectoriel

Situation sécuritaire dans le Sahel :

Depuis la fin 2015 les attaques liées au terrorisme se sont multipliées dans la région ciblant des postes ou patrouilles de police, des détachements de gendarmerie et des bases de l'armée. En parallèle, des actions d'intimidation envers les populations, le personnel des services de base et ONG ont lieu en particulier dans les zones frontalières de la région du Sahel et du Nord. Depuis le mois d'août 2017 le nombre d'attaques a significativement augmenté. Elles se sont intensifiées depuis septembre, malgré une présence renforcée des forces de sécurité, notamment à travers la présence du Groupement des Forces Anti-terroriste (basé à Nassoumbou et Oursi – composé de 1500 personnes mixte armée (1200) et gendarmerie (150) et police (150), mais un maillage de la police et gendarmerie dans la zone très incomplet (sur un territoire (35350 Km²) plus important que la Belgique il y a 30 postes de Gendarmerie et Police et souvent ceux-ci se retrouvent aux mêmes endroits), et une communication et interaction avec les populations locales défailtantes. Les actions des terroristes semblent devenir davantage organisées et sophistiquées, comme en témoigne l'utilisation des IED et des

³ Le Burkina Faso utilise depuis le 1^{er} janvier 2017 un budget-programme par objectif en autorisations d'engagements / crédits de paiements, avec une programmation budgétaire triennale glissante.

lances rockets ciblés. Ceci s'ajoute au banditisme ordinaire et connecté relevant des trafics qui abondent dans la région. L'abandon des zones plus exposées par les fonctionnaires, maîtres d'écoles et personnel des formations sanitaires est la conséquence directe de cette insécurité.

Situation sanitaire dans le Sahel : faible couverture sanitaire, fort indice synthétique de fécondité et taux de croissance démographique supérieur à la moyenne nationale, mortalité maternelle et infantile supérieure à la moyenne nationale, rayon d'action des centres de santé plus élevé que la moyenne nationale, nombre d'infirmiers et médecins pour 1000 habitants inférieur à la moyenne nationale.

La structure de base de la pyramide sanitaire que constitue le Centre de Santé et de Promotion Sociale constitue souvent le point de repère de la présence de l'Etat dans les zones difficiles d'accès. Il est indispensable que ces structures restent ouvertes, pour permettre aux populations d'accéder aux minimums de soins qui y sont prestés, et ainsi que d'avoir accès aux médicaments. Cependant, les agressions régulières dont sont victimes les agents de l'Etat font craindre une réelle désaffectation des CSPS par les personnels de santé.

Situation de l'accès à l'eau dans le Sahel : Le Sahel constitue la région où la pluviométrie est la plus faible au Burkina Faso. Le sol cristallin rend le forage de puits particulièrement onéreux, la technique de retenue d'eau étant privilégiée. Les ressources en eau sont à répartir entre les besoins humains et animaux, compte tenu du fait que l'élevage est l'une des principales activités de la région. A cela s'ajoutent les activités minières qui utilisent de façon intensive cette ressource rare.

Les récents déplacements de personnes (6000 personnes à Djibo) ainsi que l'apparition de camps de réfugiés aux frontières font craindre des tensions importantes en période chaude. La situation à Djibo est particulièrement préoccupante.

Conditions générales de l'aide budgétaire.

Les quatre conditions générales relatives à l'aide budgétaire de l'UE en cours au Burkina Faso (voir paragraphe 3.2) ont été atteintes en 2017 :

(i) Le Burkina Faso dispose d'un cadrage macroéconomique et budgétaire visant la stabilité, comme en témoignent les actuelles discussions entre le FMI et le Gouvernement pour la signature d'un nouvel accord au titre d'une Facilité élargie de Crédit. (ii) le Gouvernement met en œuvre un programme de réforme des finances publiques, qui fait l'objet d'une actualisation s'appuyant sur l'évaluation PEFA. (iii) les critères relatifs à la transparence budgétaire sont respectés, notamment avec les publications de la Direction générale du budget sur son site internet.

Cf la note Ares(2017)3906345 pour le détail de la mise à jour des conditions générales d'éligibilité.

(iv) concernant la politique publique, comme indiqué plus haut, le PUS-BF est une déclinaison géographique du PNDES, avec des orientations stratégiques plus spécifiques compte tenu de la situation actuelle de cette région. Pour mémoire, le PNDES est la politique publique appuyée par le Contrat de bonne gouvernance et de développement.

Le PUS-BF est pertinent, car il met l'accent sur les besoins indispensables au maintien de la puissance publique dans cette région soumise à une menace extérieure et intérieure. En tant que déclinaison géographique du PNDES, il apporte une solution mixant la sécurité (déploiement des forces de l'ordre sur le territoire), les services sociaux de base (la santé, l'eau potable et l'éducation), ainsi que la gouvernance locale.

Il s'agit d'une politique crédible, notamment car elle a clairement identifié les points de blocage que peuvent rencontrer la mise en œuvre des services publics sur le terrain. Elle prévoit notamment le recours à des dérogations dans le système de commande publique pour faire face à l'urgence des activités à déployer. Cependant, elle minimise l'importance des phases préalables de préparation des marchés publics au niveau local, c'est pourquoi la présente action propose de développer des mesures d'accompagnement sous forme d'une assistance à maîtrise d'ouvrage locale.

La logique d'intervention de cet appui budgétaire repose sur une intervention e

3. ENSEIGNEMENTS ET COMPLEMENTARITE

3.1. Enseignements tirés

La zone de couverture concerne la région administrative du Sahel du Burkina Faso, les zones frontalières du Yatenga (Thiou et Kain) et du Loroum (Solé et Banh).

L'intégration de ces zones se justifie par le fait qu'elles sont dans le découpage militaire d'une part et qu'elles sont confrontées aux mêmes défis sécuritaires et socio-économiques que les localités de la Région du Sahel.

Les enseignements tirés des actions complémentaires relevées ci-dessous portent notamment sur :

- la difficulté pour les opérateurs de développement d'accéder à une région faisant face à une recrudescence d'insécurité. Ce faisant, intervenir sous le label d'une ONG ou d'une coopération déléguée peut impliquer des représailles de la part des forces déstabilisatrices en présence. Aussi, l'intervention sous forme d'une aide budgétaire, donc sous la couverture des actions budgétaires, renforce la présence de l'Etat et le contrat social.
- le besoin de renforcer l'appropriation de l'instrument Fond Fiduciaire (FFU) par les autorités nationales locales. Pour ce faire, il conviendra de développer une synergie entre les actions mises en œuvre par les opérateurs de développement (ONG, agences des EM), et celles mises en œuvre à travers le budget. Le PUS-BF le prévoit explicitement en établissant un mécanisme d'articulation avec l'ensemble des opérations des partenaires techniques et financiers.
- les domaines choisis dans le cadre de la présente action sont complémentaires – en plus des projets du FFU - avec les Contrats d'aide budgétaire en cours dans les secteurs du PIN / FED ; notamment le contrat de bonne gouvernance et de développement (CBGD), les CRS eau/assainissement et Santé. Le programme présenté permet donc d'exprimer la synthèse entre les différents instruments, en tissant des relations stratégiques à plusieurs niveaux.

3.2. Actions complémentaires

Il est important de rappeler que dans le cadre du Fonds fiduciaire d'urgence, l'Union européenne finance les projets suivants dans la même zone géographique:

- Le programme de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers au Burkina Faso (ProGEF – 30M€) qui vise à améliorer les conditions de vie, de sécurité et de stabilité des populations dans les zones frontalières. La GIZ est en charge de la mise en œuvre du ProGEF, en collaboration avec le Gouvernement et le secrétariat de gestion des frontières.

- Le Programme Groupe d'Actions Rapide de Surveillance et Intervention au Sahel (GAR-SI – avec un budget total de 41,6 M€, dont 6 M€ pour les activités à mettre en œuvre au Burkina Faso) vise la création, formation et équipement de deux groupes d'action rapide et mobile qui devrait améliorer les capacités de riposte de la Gendarmerie Nationale dans les régions exposées du Nord et Ouest. La FIIAPP est en charge de la mise en œuvre (en consortium avec la Guardia Civil espagnole, la Gendarmerie française, les Carabinieri italiens, la Guardia républicaine portugaise), en collaboration avec et appui à la Gendarmerie Nationale.
- La coopération italienne est en charge du projet d'insertion et de stabilisation socio-économique des jeunes et des femmes dans la province du Séno, dans la région du Sahel, d'un montant de 5,2 millions d'euros, pour une durée de 36 mois.
- Le programme d'Appui à l'Emploi dans les zones frontalières et périphériques vise à stimuler l'employabilité des jeunes et des femmes et à favoriser la création d'emplois productifs. Il est mis en œuvre par Expertise France et est d'un montant de 7 millions d'euros, pour une durée de 36 mois.
- La coopération autrichienne sera en charge du projet TUUMA relatif à l'appui à la compétence professionnelle, l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes dans les régions rurales du Burkina Faso, plus particulièrement dans la province du Soum. Le montant total du projet est de 10 millions d'euros dont 2 millions d'euros financé par l'Autriche, pour une durée de 42 mois.
- Le projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables du Sahel et du Nord est mis en œuvre par OXFAM pour un montant financé par le FFU de 8.020.000 euros, pour une durée de 33 mois.
- Le programme de renforcement de la résilience des communautés vulnérables dans les provinces du Soum et du Loroum, d'un montant de 5 millions d'euros, mis en œuvre par LVIA.
- Le projet de renforcement durable de la résilience des communautés et des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de la province du Yagha dans la région Sahel au Burkina Faso. Ce projet d'un montant de 5 millions d'euros est mis en œuvre par Handicap International.

Par ailleurs, quatre programmes d'appuis budgétaires sont mis en œuvre au Burkina Faso :

- un contrat de bonne gouvernance et de développement : 135 M€ ; 2017-2020 ; focalisant les questions de justice, démographie, d'état civil, de lutte contre la corruption, de finances publiques
- un contrat de réforme sectoriel "santé", 84M€; 2017-2020 ; intervenant sur les questions de la qualité des soins, l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle, et la gouvernance du secteur santé
- un contrat de réforme sectoriel "eau et assainissement" : 36 M€ ; 2017-2020 ; se concentrant sur les questions relatives à la Gouvernance sectorielle, la gestion intégrée des ressources en eau, l'eau potable et l'assainissement
- contrat de réforme sectoriel "agriculture, sécurité alimentaire et nutrition" ; 117 M€, portant sur la petite irrigation, le petit élevage, la sécurité alimentaire et la nutrition.

D'autres instruments de financement de l'Union européenne contribuent aussi à l'atteinte des objectifs poursuivis par le PUS-BF (annexe 3).

3.3. Synergie et coordination des acteurs dans la zone d'intervention

L'action découle du PUS-BF qui se « veut un catalyseur des actions et un instrument d'optimisation des performances des intervenants »⁴, en s'inscrivant dans une logique de mobilisation complémentaire de l'ensemble des acteurs, en particulier ceux des administrations publiques.

On note que les interventions budgétaires déjà mise en œuvre au Burkina Faso concernent principalement la mise en place de réformes structurelles, visant à faire évoluer les systèmes burkinabè en vue d'approfondir l'impact des politiques publiques. Ils se situeront en parfaite complémentarité avec la présente action dont l'objectif est d'accélérer la mise en œuvre directe des services publics dans une zone particulièrement fragilisée.

Les activités seront coordonnées en concertation avec les structures étatiques.

L'action est placée sous la responsabilité du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, ce qui contribuera à la pérennisation des acquis. Le PUS prévoit également l'implication des autorités locales dans la planification des actions publiques, ce qui permet d'assurer une appropriation de l'action dans la région concernée.

4. DESCRIPTION DETAILLEE

4.1. Objectifs

L'objectif général de l'action est cohérent avec les orientations stratégiques du FFU et de son cadre opérationnel :

Contribuer à l'amélioration de la sécurisation des personnes et biens, à la réduction de la vulnérabilité au Burkina Faso, en renforçant la présence de l'Etat dans la région du Sahel et une partie de la région du Nord par l'accompagnement à la mise en œuvre du Programme d'Urgence pour le Sahel. L'action permettra une mise en œuvre efficace du Programme d'urgence pour le Sahel (PUS-BF), sous-composante du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES).

Il s'agira notamment d'accroître la capacité financière du gouvernement pour maintenir la paix, la stabilité et la sécurité, tel que défini dans les objectifs du PNDES et de PUS.

Les objectifs spécifiques de cet appui sont les suivants:

- Objectif spécifique 1 : Contribuer à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base (*Composante I PUS*)
- Objectif spécifique 2 : Contribuer au renforcement de la protection et de la sécurité des personnes et des biens (*composante III PUS*)

4.2. Résultats escomptés et principales activités

Les résultats escomptés et les principales activités de cet appui sont :

OS1 : Contribuer à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base.

R1.1 L'accès des populations aux services de santé est amélioré à travers la construction de nouveaux centres de santé et le renforcement en termes d'équipements et ressources humaines des centres de santé existants ;

⁴ Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF)

R1.2 L'accès des populations au service d'approvisionnement en eau potable est amélioré à travers la construction d'infrastructures.

OS 2 : Contribuer au renforcement de la protection et de la sécurité des personnes et des biens.

R2.1 la sécurité des personnes et des biens est renforcée par une présence des forces de sécurité qualifiées et harmonieusement répartie en fonction des menaces existantes.

R2.2. Le maillage territorial des forces de sécurité intérieures est amélioré, y compris à travers la construction et réhabilitation des commissariats de police et gendarmerie.

4.3. Groupes ciblés et bénéficiaires finaux

Les groupes ciblés sont : les forces de défense et de sécurité (Police, gendarmerie, chaîne de la justice), le personnel de santé (402), les services producteurs d'eau.

Les bénéficiaires directs : les populations (1 075 886 en 2014); les jeunes et adolescent(e)s ; les femmes (542 435) ; les hommes (533 451) ; les forces de sécurité intérieur (FSI – composé pour l'instant de 19 services de Gendarmerie, 18 Commissariats de Police et 5 postes de police frontalière) ; les collectivités territoriales (804) ; les chefs de circonscriptions administratives locales (1564), les personnels de santé (402), les consommateurs d'eau.

Les bénéficiaires indirects : les services techniques déconcentrés ; les autorités coutumières et religieuses.

4.4. Analyse des parties prenantes

Le Ministère de l'économie, des finances et du développement, en tant que responsable du pilotage du programme à travers l'Unité de coordination du PUS-BF assurée par la Direction générale du développement territorial. Au sein du ministère, les autres acteurs sont la Direction Générale de la Coopération, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, la Direction Générale du Budget et la Direction générale du contrôle des marchés et des engagements financiers.

Le Ministère de la santé et ses services aux niveaux central, régional et périphérique, notamment la Direction Régionale de la Santé du Sahel et les équipes cadres des districts sanitaires. Au niveau central, la Direction des ressources humaines est la première concernée.

Le Ministère en charge de l'eau et de l'assainissement à travers les entités suivantes : (i) L'Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) qui a pour mission d'assurer la réalisation et la gestion des systèmes d'adduction d'eau potable et d'assainissement en milieu urbain (y compris le milieu péri-urbain). (ii) La direction régionale de l'eau et de l'assainissement du Sahel, structure déconcentrée du ministère qui a pour mission de contribuer à la conception, l'élaboration, le contrôle et le suivi évaluation de la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière d'eau et d'assainissement dans la région du Sahel.

Le Ministère de la Sécurité intérieur et ses services au niveau central et régional et en particulier la Direction Général de la Police et la Gendarmerie Nationale.

Le Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation avec les autorités administratives déconcentrées (Gouverneurs, hauts commissaires, préfets) et son rôle dans la gestion des frontières

Les collectivités territoriales (communes notamment) voient leurs pouvoirs accrus à la faveur du transfert des compétences et des ressources consécutif à la mise en œuvre de la politique de décentralisation, couvrant en particulier les domaines de l'eau et la gestion des centres de santé (CSPS).

Les organisations de la société civile (ONG internationales et associations nationales) apporteront une contribution significative dans la gouvernance du secteur à travers (i) des actions de mobilisation sociale, de veille et de contrôle citoyens, d'appui à la maîtrise d'ouvrage communale ; (ii) et leur contribution au financement des infrastructures.

Les opérateurs privés qui contribueront à améliorer le service public en matière d'eau et de santé et à travers un partenariat constructif avec l'Etat.

Les partenaires techniques et financiers qui accompagneront le gouvernement dans la mise en œuvre du PUS, et des politiques sectorielles de l'eau et de l'assainissement, de la santé, de la défense et de la sécurité.

Les différents acteurs chargés de la mise en œuvre du FFU dans la région : agences d'exécutions, ONG notamment.

4.5. Risques et hypothèses

Risques	Niveau de risque (E/M/F)	Mesures d'atténuation
Sécuritaires : Forte dégradation des conditions de sécurité dans la zone sahélienne Déviation des règles relatives aux droits de l'homme par les FSI en opération.	E	Mobilisation rapide et formation des ressources humaines en charge de la sécurité. Le déploiement du Groupement des Forces Anti-Terroristes (GFAT) et de la force conjointe "fuseau central" du G5 Sahel et des unités GARSI devraient contribuer à améliorer les capacités de réponse au risque.
Risque de non mobilisation de certains ministères techniques au plan humain, financier et politique	M	Dialogue politique. Renforcement des capacités dans le cadre de programmes 11 ^{ème} FED. Synergies avec les autres programmes développés sur les instruments de la coopération. MINEFID comme pivot de mise en œuvre du programme
Capacités : Les capacités des collectivités locales sont insuffisantes compte tenu du volume d'activité à gérer	M	Passation de marchés au niveau centralisé. Les capacités des collectivités sont renforcées dans la perspective de la maîtrise d'ouvrage communal.
Financiers : (i) difficultés de mise à disposition des fonds par l'administration pour l'exécution des activités sur le terrain ; (ii) lenteur dans la passation des marchés ; (iii) mauvaise gouvernance se	M	Renforcement des capacités nationales, notamment en matière de GFP dans le cadre du PAGPS, financé par l'UE sur le 11 ^{ème} FED.

traduisant par la mauvaise sélection des prestataires de services		
---	--	--

Les hypothèses pour la réussite de cet appui et de sa mise en œuvre sont :

- L'engagement politique et budgétaire fort de l'Etat, y compris dans la mise en œuvre du PUS dans sa globalité;
- Le maintien de la stabilité socio-politique nationale ;
- Le climat sécuritaire permet aux opérateurs de l'Etat de travailler dans les régions d'intervention.
- L'adhésion de l'administration (y compris les services techniques), des collectivités territoriales et du groupe cible ;
- Le dialogue renforcé entre les populations et les autorités au niveau national et local.

4.6. Questions transversales

L'action vise à contribuer à la sécurisation de la zone, et à réduire les actions violentes, criminelles portant toutes atteintes aux droits de l'homme.

- Genre : L'appui se focalise notamment sur les secteurs sociaux (eau et santé), dans le but de maintenir les prestations de ces services publics. Les femmes et les jeunes filles, chargés des corvées d'eau et bénéficiaires des prestations des CSPS, bénéficieront directement de cet appui, comme présenté dans le premier objectif spécifique du PUS.
- L'environnement n'est pas directement ciblé par cette action, compte tenu de la nature de celle-ci.
- L'approche fondée sur les droits fait l'objet de certains cadres sectoriels opérationnels (eau et assainissement notamment), identifiant les axes et modalités de mise en œuvre. Cependant cette démarche n'est pas encore systématisée. L'action PUS Sahel s'appuiera sur ces cadres sectoriels quand ils existent.
- La nature budgétaire de l'action et son interrelation avec le PNDES en assure sa durabilité.

5. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

5.1. Modalité(s) de mise en œuvre

Le montant total de cet appui est de 50 M€.

Cet appui se compose de deux volets :

- Un montant de 49 M€ sera mis en œuvre à travers un appui budgétaire direct non ciblé au Trésor public, selon la méthodologie des appuis budgétaires mis en œuvre par l'UE au Burkina Faso. Une Convention de financement sera signée avec le Gouvernement (Ministère en charge des Finances).
- Appui complémentaire: des appuis techniques à la maîtrise d'ouvrage, ainsi que dans le domaine de la communication et visibilité du projet pour un montant de 1M€.

Les mesures d'accompagnement permettront d'apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage déléguée (au niveau des communes bénéficiaires), pour leur permettre d'exploiter pleinement les ressources mises en œuvre tout en contribuant à la bonne régularité des dépenses par

rapport au code des marchés publics en vigueur au Burkina Faso. Ces mesures d'accompagnement seront exécutées sur contrat de subvention.

Les principales activités comprendront :

- Le transfert de 49 millions d'euros d'appui budgétaire au cours des exercices budgétaires 2018 et 2019 ;
- Un dialogue de politique continu avec le gouvernement avec une attention particulière aux domaines de la sécurité, de l'eau et de la santé ;
- Un dialogue continu entre la délégation et les autres partenaires pour une meilleure coordination et un meilleur alignement.

5.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

La période indicative de mise en œuvre opérationnelle de la présente action est de 48 mois à compter de l'adoption par le Comité Opérationnel; la période au cours de laquelle les activités seront menées et les contrats et accords correspondants seront mis en œuvre est de 36 mois.

Il s'agit notamment de mettre à disposition du budget des ressources additionnelles permettant d'accélérer la mise en œuvre du PUS-BF.

Le délai pour le démarrage opérationnel des actions de terrain sera immédiat à partir de la signature de la Convention de financement.

5.3. Modules et volets de la mise en œuvre

L'appui budgétaire est fourni sous la forme d'un appui budgétaire direct non ciblé au Trésor public. L'opération de crédit des virements en euros décaissés en Francs CFA sera exécutée aux taux de change applicables, conformément aux dispositions pertinentes de la convention de financement.

		2018	2019	Total
Tranche fixe		9 500 000	9 500 000	19 000 000
Tranche variable	Composante sécurité	5 000 000	5 000 000	10 000 000
	Composante santé	5 000 000	5 000 000	10 000 000
	Composante eau potable	5 000 000	5 000 000	10 000 000
TOTAL		24 500 000	24 500 000	49 000 000

La matrice d'indicateurs du programme sera finalisée avec les autorités du Burkina Faso après validation du programme par le Comité opérationnel. Pour 2018, il s'agira principalement d'indicateurs de type budgétaire (allocation / exécution) pour permettre une négociation et un suivi encore en 2018. Pour 2019, il s'agira des indicateurs portant sur les activités :

- sur la composante sécurité, les indicateurs porteront sur le maillage territorial et la construction de nouveaux commissariats et postes de sécurité intérieure ainsi que sur la mobilité et qualité des forces de sécurité
- sur la composante santé, les indicateurs porteront sur le maintien et la fonctionnalité des centres de santé, ainsi que sur la construction et l'équipement de nouveaux centres

- sur la composante eau potable, les indicateurs porteront sur la mise en place d'infrastructures d'accès, soit par le biais d'AEPS soit par la construction de barrages.

5.4. Budget indicatif

Volet	Montant EUR (en millions)
Contrat de réforme sectoriel	49
Appui complémentaire : Assistance à maîtrise d'ouvrage déléguée	0,8
Communication et visibilité, évaluations audits⁵	0,2
Total de l'action	50

5.5. Structure organisationnelle et gouvernance de l'action

La présente action sera suivie par l'Unité de coordination du PUS-BF du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, qui mobilisera et coordonnera les différents services de l'Etat impliqués dans la mise en œuvre de l'action. L'Unité PUS-BF travaillera en collaboration avec la DG COOP interlocuteur au sein du gouvernement pour la coopération UE avec le Burkina Faso.

Le dispositif de pilotage et de suivi global du PUS sous la responsabilité générale du MINEFID devrait comprendre :

- Un conseil d'orientation stratégique ;
- Un comité de supervision ;
- Des comités de suivi au niveau régional.
- Des points focaux sectoriels au niveau des ministères impliqués.

5.6. Suivi des résultats

Le suivi technique et financier courant de la mise en œuvre de la présente action est un processus continu et fait partie intégrante des responsabilités du partenaire de mise en œuvre. À cette fin, le gouvernement établira un système de suivi interne, technique et financier permanent pour l'action et élaborer régulièrement des rapports d'avancement (au moins une fois par an) et des rapports finaux. Chaque rapport rendra compte avec précision de la mise en œuvre de l'action, des difficultés rencontrées, des changements mis en place, ainsi que des résultats obtenus (réalisations et effets directs), mesurés par rapport aux indicateurs correspondants, en utilisant comme référence la liste d'indicateurs de résultat. Le rapport sera présenté de manière à permettre le suivi des moyens envisagés et employés et des modalités budgétaires de l'action. Le rapport final, narratif et financier, couvrira toute la période de mise en œuvre de l'action.

⁵ En 2021

La liste d'indicateurs de résultat sera finalisée (valeurs de référence et cibles) par les services techniques du MINEFID, et sera dérivée du cadre des résultats du PUS-BF.

La Commission peut effectuer des visites de suivi du projet, par l'intermédiaire de son propre personnel et de consultants indépendants directement recrutés par la Commission pour réaliser des contrôles de suivi indépendants (ou recrutés par l'agent compétent engagé par la Commission pour mettre en œuvre ces contrôles).

Les objectifs, résultats et progrès de l'action seront communiqués et mis à jour de manière régulière via la plateforme de suivi du Fonds fiduciaire.

5.7. Évaluation et audit

Compte tenu de la nature de l'action, il sera procédé à une évaluation ex post de la présente action ou ses composantes par l'intermédiaire de consultants indépendants commandés par la Commission.

5.8. Communication et visibilité

La communication et la visibilité de l'UE constituent des obligations légales pour toutes les actions extérieures financées par l'UE.

Pour la présente action, il y a lieu de prévoir des mesures de communication et de visibilité qui seront établies, au début de la mise en œuvre, financées sur le budget indiqué à la section 5.4 ci-dessus.

En ce qui concerne les obligations légales en matière de communication et de visibilité, les mesures seront mises en œuvre par la Commission européenne, le pays partenaire, les contractants, les bénéficiaires de subvention et/ou les entités en charge. Des obligations contractuelles adaptées seront respectivement prévues dans le contrat.

Le plan de communication et de visibilité de l'action ainsi que les obligations contractuelles adaptées seront établis sur la base du manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne ainsi que sur la base de toute autre instruction de la part de la Commission européenne.

Sans préjudices des provisions des contrats de mise en œuvre, la Commission européenne se réserve le droit de publier les résultats, les indicateurs et leurs cibles du projet.

La visibilité de l'Union européenne sera assurée en fonction de l'évolution du contexte sécuritaire local et selon la sensibilité des activités réalisées, afin de ne pas menacer la sécurité de l'organisation, du bailleur et des bénéficiaires finaux, et en particulier les organisations humanitaires pour ne pas compromettre leurs principes d'action humanitaire neutre et indépendante.

Liste d'acronymes

CBGD	Contrat de Bonne Gouvernance et Développement
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
FED	Fonds Européen de Développement
FFU	Fonds Fiduciaire d'Urgence
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAGIF	Programme d'Appui à la Gestion Intégrée des Frontières
PAPS	Programme d'Appui à la Politique Sectorielle
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
ProGEF	Programme de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers
PUS BF	Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso
SNSI	Stratégie Nationale de la Sécurité Intérieure
UE	Union européenne

ANNEXE 1. DOMAINES THEMATIQUES DU FONDS FIDUCIAIRE

Domaine thématique 1: Développement économique et emploi	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Appui à l'entrepreneuriat, aux MPE/PME et au secteur informel, notamment en faveur des jeunes et des femmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appui au développement des zones de croissance économique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Renforcement des compétences professionnelles et techniques et amélioration de l'employabilité des jeunes filles et garçons	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Domaine thématique 2: Sécurité alimentaire et nutritionnelle, développement rural et résilience	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	<input type="checkbox"/>	X
Production, productivité, valorisation et commercialisation des produits Agricoles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Infrastructures de proximité (désenclavement, maîtrise de l'eau Agricole etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion durable des ressources naturelles et Adaptation aux changements climatiques	<input type="checkbox"/>	X
Accès à l'eau potable, hygiène et assainissement, cadre de vie et accès aux services de base (santé, éducation etc.)	x	<input type="checkbox"/>
Domaine thématique 3: Gestion de la migration	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Prévention de la migration irrégulière et lutte contre la traite des êtres humains	<input type="checkbox"/>	X
Droit d'asile, migration légale et mobilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Synergies entre migration et développement (soutien aux initiatives des diasporas)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide au retour et à la réintégration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion des frontières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Domaine thématique 4: Gouvernance et prévention des conflits	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Renforcement de l'état de droit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prévention des conflits et de la radicalisation	<input type="checkbox"/>	x
Renforcement des capacités en soutien à la sécurité	x	<input type="checkbox"/>

ANNEXE 2. MATRICE INDICATIVE DU CADRE LOGIQUE

Pour mémoire, ce cadre logique est issu de celui plus général du PUS /BF, en annexe 4. Le cadre logique ci-après est spécifique aux objectifs visés par la contribution UE.

	Logique d'intervention	Indicateurs	Valeurs de référence	Cibles (à compléter)
Objectif global: Impact	L'objectif général de l'action est de contribuer à l'amélioration de la sécurisation des personnes et biens, à la réduction de la vulnérabilité, en renforçant la présence de l'Etat dans la région du Sahel et une partie de la région du Nord, au Burkina Faso, par l'accompagnement à la mise en œuvre du Programme d'Urgence pour le Sahel	<ul style="list-style-type: none"> • Incidence de la pauvreté au niveau régional • Profondeur de la pauvreté au niveau régional 	41.5 % (2009, EICMV) 14.9% (2009, EICMV)	
Objectif(s) spécifique(s): Effet(s) direct(s)	<p>OS 1. Améliorer l'accès aux services sociaux de base</p> <p>- l'accès aux services de santé de qualité est amélioré (effet 1.2 CL PUS/BF)</p> <p>- l'accès des ménages de la région du sahel à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est amélioré (effet 1.3 CL PUS/BF)</p> <p>OS 2. Renforcer la sécurité des populations et de leurs biens</p> <p>- les capacités opérationnelles des services de sécurité sont renforcées. (effet 3.1 CL PUS/BF)</p>	<p>Rayon moyen d'action théorique (santé)</p> <p>Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes.</p> <p>Quotient de mortalité infanto-juvénile pour 1000 naissances vivantes.</p> <p>Taux d'accès à l'eau potable au sahel</p> <p>-Taux de maillage de la région en services de sécurité opérationnels.</p> <p>- Ratio agent de sécurité population (avec une norme de 1 agent de sécurité pour 400 habitants).</p>	<p>Cf. annuaire statistique région sahel (annexe 5)</p> <p>Tableau 3.55 ; 3.60</p> <p>Tableau 10.3</p> <p>Cf. carte DGPN maillage sécuritaire du territoire nationale -2016</p> <p>1/943 (à confirmer)</p>	

Résultats	<p>Santé</p> <p>Extrant 1.2.1 : des d'infrastructures sanitaires sont construites et équipées.</p> <p>Extrant 1.2.2 : des centres de santé sont dotés d'ambulances équipées et médicalisées.</p>	<p>- Nombre de CSPS, de CM et CMA construits et équipés.</p> <p>- Nombre d'ambulances opérationnelles.</p>	<p>2014 : 84 CSPS + 3 CMA + 8 FS privées</p>	
	<p>Eau potable</p> <p>Extrant 1.3.1 : des forages sont construits et réhabilités.</p> <p>Extrant 1.3.2 : des AEPS sont construits et réhabilités</p>	<p>- Nombre cumulé de forages fonctionnels.</p> <p>- Nombre cumulé d'AEPS fonctionnels.</p>	<p>Cf. tableau 10.2 annuaire statistique régional</p>	
	<p>Sécurité</p> <p>Extrant 3.1.1 : des commissariats de police et des brigades de gendarmerie sont construits et restaurés</p> <p>Extrant 3.1.2 : des équipements et des matériels spécifiques sont mis à la disposition des forces de défense et de sécurité.</p>	<p>Nombre de commissariats et de brigades construits et restaurés</p> <p>Nombre d'équipements et de matériels spécifiques acquis</p>	<p>2016: 18 Commissariats de Police et 19 brigade de Gendarmerie</p> <p>ND</p>	

ANNEXE 3. TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES PROJETS FINANCES PAR L'UE ET LE PROGRAMME D'URGENCE SAHEL (PUS –BF)

Programme d'Urgence pour le Sahel		Projets financés par l'Union européenne au Burkina Faso
<p>Composante 1 socio-économique</p> <p><i>Lutter contre la pauvreté, à travers le renforcement de la résilience économique des populations et l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable et assainissement)</i></p>	<p>Sous composante 1 : Infrastructures sociales de base</p> <p>Objectifs de la SC : i) Accroître l'offre éducative dans tous les ordres d'enseignement; ii) Accroître l'offre sanitaire ; iii) Améliorer la qualité des prestations sanitaires et iv) accroître l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement</p> <p>Actions à engager :- Construction et réhabilitation d'écoles, de lycées et collèges ; Viabilisation du site du Centre universitaire polytechnique (CUP) de Dori ; Construction et équipement de CSPS ; Normalisation et équipement des CMA ; Acquisition d'ambulances ; Renforcement des centres de santé en personnel ; Réalisation/ réhabilitation de forages ; Réalisation/extension des AEPS ; Réalisation de latrines (familiales, publiques) et de puisards.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'appui au secteur de la santé (appui budgétaire et appuis complémentaires dont projet pilote en assurance maladie) - FED - Projet de prévention du risque infectieux en milieu hospitalier - Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience -FED - Programme d'Appui à la Politique Sectorielle-Eau et Assainissement (PAPS-EA) Montant: 54 millions d'euros, financé à partir des ressources du 11^{ème} FED. - Programme "LRRD" de renforcement de la résilience des communautés vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones septentrionales - 30 millions EUR FFU – 5 consortia d'ONG dont les chefs de file sont OXFAM, Terre des Hommes, LVIA, Handicap International, ACF - Renforcement de la résilience des populations déplacées par l'instabilité au Nord du Mali et soutien à la coexistence pacifique entre communautés – 5,2 millions EUR – HCR - FFU - Proposition de projet 'Prévention de la radicalisation des jeunes dans les zones à risque au Burkina Faso à travers l'éducation et le dialogue.' 10 millions d'EUR FFU
	<p>Sous-composante 2 : Infrastructures de soutien</p> <p>Objectifs de la SC : Accroître et d'améliorer le réseau routier de la région, d'améliorer l'offre et l'accès à l'énergie et aux TIC</p> <p>Actions prévues: Aménagement des voiries, réalisation et réhabilitation de pistes rurales; Raccordement électrique des localités au réseau national; Raccordement électrique des localités au système</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Projet ELSA (Electricité pour le SAhel) – Financement de l'UE de 2,5 millions EUR- F2E (fonds de l'électrification) - Projet d'électrification intégrale de dix villages du Yatenga axée sur la promotion d'une écozone – Financement de l'UE de 1 million EUR – Société d'infrastructures collectives (SINCO)

Programme d'Urgence pour le Sahel	Projets financés par l'Union européenne au Burkina Faso
<p>hybride PV ou Diesel; Construction de centrales solaires; Construction d'un réseau métropolitain en fibre optique dans le cadre du projet de mise en place d'une infrastructure Cloud ; Installation d'une station satellitaire terrienne 03B à Dori pour l'amélioration de la connectivité dans le cadre du projet d'appui au développement des TIC (BKF/021) ; Mise en place d'un réseau fibre optique au Sahel (Tronçons du Backbone National).</p>	<p>- Projet d'éco-électrification dynamique dans le Nord et le Centre-Nord – Financement de l'UE 8 millions EUR - Société d'infrastructures collectives (SINCO)</p>
<p>Sous-composante 3 : Création d'emplois et appuis aux initiatives des jeunes et des femmes</p> <p>Objectifs de la SC : i) Lutter contre le chômage des jeunes et des femmes par la création d'emplois ; ii) Accompagner la mise en place des unités de transformation en faveur des jeunes et des femmes.</p> <p>Actions prévues : Formation des jeunes et femmes dans la gestion des micro-entreprises ; Octroi de crédits pour le financement des micro-entreprises ; Construction d'infrastructures au profit des jeunes et des femmes ; Formation des jeunes en entrepreneuriat agricole ; Recrutement et la formation des jeunes à la conduite polyvalente d'engins lourds des mines et des BTP ; Recrutement des jeunes pour la réalisation d'activités HIMO.</p>	<p>- Projet d'Insertion et stabilisation socio-économique des jeunes et des femmes dans la province du Séno (région du Sahel) – 5,2 millions EUR - Coopération italienne - FFU</p> <p>- Programme d'Appui à l'Emploi dans les zones frontalières et périphériques (régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord et du Sahel) – 7 millions EUR – Expertise France - FFU</p> <p>- TUUMA – Projet d'appui à la compétence professionnelle, l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes dans les régions rurales – 10 millions EUR dont 2 de ADA – Coopération autrichienne (ADA) – FFU</p> <p>- Création d'emplois équitables et développement durable de micro-entreprises à travers la gestion responsable et éthique de chaînes de valeur spécifiques liées aux secteurs de la Mode, du « lifestyle » et de l'aménagement d'intérieur au Burkina Faso et au Mali – 10 millions EUR – International Trade Centre (ITC) / Ethical Fashion Initiative (EFI) – FFU</p> <p>- Programme "LRRD" de renforcement de la résilience des communautés vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones septentrionales - 30 millions EUR FFU – 5 consortia d'ONG dont les chefs de file sont OXFAM, Terre des Hommes, LVIA, Handicap International, ACF</p> <p>- Projet de développement de la valeur ajoutée des filières agricoles (VAFA) FED</p>

Programme d'Urgence pour le Sahel		Projets financés par l'Union européenne au Burkina Faso
	<p>Sous-composante 4 : Infrastructures et équipements marchands</p> <p>Objectifs de la SC : i) accroître les infrastructures d'appui à la production animale; ii) accroître les infrastructures d'appui à la production agricole, iii) augmenter les capacités infrastructurelles des marchés communaux et iv) accroître les infrastructures sportives et de loisirs dans la région.</p> <p>Actions prévues : Construction/réhabilitation d'abattoirs et de parcs de vaccination ; Construction d'aires d'abattage ; Construction de marchés dans différentes communes ; Réalisation de boulis ; Réalisation/réhabilitation de barrages ; Construction de deux aires de séchage et de battage de riz ; Réalisation de magasins de stockage ; Construction de stades, de plateaux sportifs, d'une piste hippique, etc.</p>	<p>- Projet d'Insertion et stabilisation socio-économique des jeunes et des femmes dans la province du Séno (région du Sahel) – 5,2 millions EUR - Coopération italienne</p> <p>- TUUMA – Projet d'appui à la compétence professionnelle, l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes dans les régions rurales - – 10 millions EUR dont 2 de ADA – Coopération autrichienne (ADA) - FFU</p> <p>- Programme "LRRD" de renforcement de la résilience des communautés vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones septentrionales - 30 millions EUR FFU – 5 consortia d'ONG dont les chefs de file sont OXFAM, Terre des Hommes, LVIA, Handicap International, ACF</p>
	<p>Sous-composante 1 : Renforcement des capacités des chefs des circonscriptions administratives</p> <p>Objectifs de la SC : Améliorer les conditions de travail des chefs de circonscriptions administratives pour plus d'efficacité dans la fourniture des services publics aux populations.</p> <p>Actions prévues : Construction/réhabilitation des bureaux de préfectures ; Construction/réhabilitation des résidences des préfets ; Construction des résidences des SG de provinces ; Dotation des chefs de circonscriptions administratives en kits informatiques ; Acquisition et la dotation des chefs de circonscriptions en matériels roulants 4 roues et 2 roues.</p>	<p>- Projets d'appui à l'Association des Municipalités du Burkina Faso (500000 EUR) et à l'Association des Régions du Burkina Faso (ARBF) (350000 EUR) pour améliorer la contribution des autorités régionales et communales dans la mise en œuvre de la décentralisation et des politiques publiques à travers le renforcement de leur autonomie et de leurs capacités d'actions dans le cadre d'une gouvernance locale inclusive et citoyenne. OSC-AL</p>
	<p>Sous-composante 2 : Appui au renforcement de la concertation</p> <p>Objectifs de la SC : Dynamiser les cadres de concertation au niveau régional, provincial et communal en vue de permettre aux acteurs de s'approprier les enjeux du développement local en vue de les rendre aptes à prendre en charge leurs missions. Il s'agira d'appuyer les organisations de la société civile pour le renforcement de leurs capacités d'intervention par un ensemble d'activités de renforcement</p>	<p>- La voix des jeunes du Sahel – 2,470 millions EUR dont 270 000 du Danemark - Centre Humanitaire pour le Dialogue (HD)</p> <p>- Programme "LRRD" de renforcement de la résilience des communautés vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones</p>

Remédier aux insuffisances en renforçant la gouvernance administrative et locale par un appui aux acteurs déconcentrés et locaux pour une meilleure

Programme d'Urgence pour le Sahel		Projets financés par l'Union européenne au Burkina Faso
<i>administration du territoire et une gestion efficace du développement local</i>	des capacités et des actions de communication sur les thèmes des concertations qui seront organisés. Actions prévues : Appuis à la tenue des cadres de concertation au niveau régional, provincial et communal ; Actions de communications entreprises avec l'implication des OSC et des leaders d'opinion.	septentrionales - 30 millions EUR FFU – 5 consortia d'ONG dont les chefs de file sont OXFAM, Terre des Hommes, LVIA, Handicap International, ACF - Appui au Présimètre: outil de redevabilité des politiques publiques à travers un retour continue de la société civile (du niveau local, régional au national) 1,9 million EUR – OSC-AL
	Sous-composante 3 : Etat civil et contrôle des migrations Objectifs de la SC : Apporter des appuis d'une part aux collectivités territoriales pour la promotion de l'enregistrement des faits d'état civil, et d'autre part aux services de sécurité pour le suivi régulier des flux migratoires dans leurs territoires. Les objectifs visés sont : i) renforcer les capacités des structures déconcentrées et locales en charge de l'état civil et ii) améliorer le contrôle de l'état civil et des flux de migration. Actions et/ou mesures prévues : Acquisition de mobilier de bureau pour les services d'Etat civil et les Tribunaux Départementaux (TD) ; Acquisition d'ordinateurs et d'imprimantes pour les services d'état civil et TD ; Acquisition de consommables informatiques pour les structures ; Acquisition de logiciels pour l'Etat Civil et la formation des agents sur ces logiciels.	- Programme d'appui au renforcement de l'Etat civil et au contrôle de la croissance démographique – FED en phase d'adoption - Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et la réintégration durable au Burkina Faso (OIM) - FFU - Projet d'appui à l'enregistrement des naissances dans la région du Sahel, UNICEF 1,2 millions EUR (DCI)
Composante 3 sécurité et défense publiques <i>Renforcer la sécurité des institutions, des personnes et de leurs biens</i>	Sous-composante 1 : Infrastructures sécuritaires Objectifs de la SC : Assurer un meilleur maillage sécuritaire à travers l'accroissement et l'amélioration des infrastructures de sécurité Actions prévues : Construction de bâtiments au profit de la police nationale et de la gendarmerie nationale; Construction et l'électrification de logements au profit de la gendarmerie et de la police nationale ; Construction/reconstruction de clôtures; Réhabilitation de brigades de gendarmerie et de postes de police.	- Programme Gestion intégrée des espaces frontaliers au Burkina Faso (ProGEF) 30 millions EUR (FFU + Allemagne) - GAR-SI SAHEL (Groupes d'Actions Rapides de Surveillance et Intervention au Sahel) 6 millions EUR - FFU
	Sous-composante 2 : Equipements et matériels Objectifs de la SC : Renforcer les moyens logistiques, matériels et d'équipements des services de sécurité publique (police et	- GAR-SI SAHEL (Groupes d'Actions Rapides de Surveillance et Intervention au Sahel) 6 millions EUR - FFU

Programme d'Urgence pour le Sahel		Projets financés par l'Union européenne au Burkina Faso
	gendarmerie) Actions prévues : Acquisition d'équipements et matériels au profit des FDS : matériels roulants et informatiques ; et des matériels spécifiques de sécurité.	
	Sous-composante 3 : Ressources humaines et formation Objectifs de la SC : i) Accroître l'effectif des agents de sécurité dans la région et ii) Renforcer le niveau tactique et stratégique des FDS de la région. Actions prévues : Affectation de 350 policiers ; Affectation de 600 gendarmes ; Formation des FDS.	- Programme Gestion intégrée des espaces frontaliers au Burkina Faso (ProGEF) 30 millions EUR (FFU + Allemagne) - GAR-SI SAHEL (Groupes d'Actions Rapides de Surveillance et Intervention au Sahel) 6 millions EUR – FFU
	Sous-composante 4 : Participation citoyenne à la sécurité publique Objectifs de la SC : Accroître la participation des populations au maintien de la sécurité et la prévention des actes terroristes dans la région. Actions prévues : Mise en place du système IRAPOL au Sahel ; Organisation des missions conjointes Police, Gendarmerie et Armée le long des frontières avec les pays voisins.	Projet d'appui au renforcement de la sécurité intérieure (PARSIB) – IcSP 5,2 million EUR (contient un volet de renforcement du renseignement)
Composante 4 gestion du programme et appui institutionnel	Sous-composante 1 : Coordination, suivi-évaluation, création des données et gestion des connaissances Actions prévues : la coordination des différentes activités du projet qui comprend entre autres l'animation du dispositif de mise en œuvre, le suivi-évaluation des activités en lien avec le cadre de résultats, la création et la gestion des connaissances en lien avec les objectifs du projet.	- Programme "LRRD" de renforcement de la résilience des communautés vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones septentrionales - 30 millions EUR FFU– 5 consortia d'ONG dont les chefs de file sont OXFAM, Terre des Hommes, LVIA, Handicap International, ACF - Projet d'Insertion et stabilisation socio-économique des jeunes et des femmes dans la province du Séno (région du Sahel) – 5,2 millions EUR - Coopération italienne FFU - Programme d'Appui à l'Emploi dans les zones frontalières et périphériques (régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord et du Sahel) – 7 millions EUR – Expertise France FFU - TUUMA – Projet d'appui à la compétence professionnelle, l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes dans les régions rurales - - 10 millions EUR dont 2 de ADA – Coopération autrichienne (ADA) FFU
<i>Faciliter la coordination et la mise en œuvre du programme, en rapport avec les</i>		

Programme d'Urgence pour le Sahel		Projets financés par l'Union européenne au Burkina Faso
<i>différentes parties prenantes et garantir un suivi rapproché et une évaluation des interventions du programme et la communication des résultats en direction des différents acteurs.</i>	Sous-composante 2 : Appui institutionnel et renforcement des capacités, plaidoyer et communication	- Programme "LRRD" de renforcement de la résilience des communautés vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones septentrionales - 30 millions d'euros – 5 consortia d'ONG dont les chefs de file sont OXFAM, Terre des Hommes, LVIA, Handicap International, ACF
	Cette sous-composante appuiera (sur la base de protocole par exemple) les directions centrales, régionales et provinciales des ministères concernés par la mise en œuvre du PUS-BF à travers : i) l'acquisition et la mise à disposition de matériels pour améliorer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités liées au PUS-BF ; ii) la prise en charge de certains frais de fonctionnement liés aux activités ciblées.	- Projet d'Insertion et stabilisation socio-économique des jeunes et des femmes dans la province du Séno (région du Sahel) – 5,2 millions d'euros - Coopération italienne
	En plus de ces appuis, cette sous-composante prendra en charge : i) le renforcement des capacités du personnel technique, administratif et financier intervenant dans les actions du projet, ii) et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication	- Programme d'Appui à l'Emploi dans les zones frontalières et périphériques (régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord et du Sahel) – 7 millions d'euros – Expertise France
		- TUUMA – Projet d'appui à la compétence professionnelle, l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes dans les régions rurales - – 10 millions d'euros dont 2 de ADA – Coopération autrichienne (ADA)

MINEFID/SG/DGDT
PROJET DE CADRE LOGIQUE DU PUS-BF

Logique d'intervention (chaîne de résultats)	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses
<i>Objectif général : contribuer à l'amélioration de la sécurisation des personnes et des biens et au développement économique et social dans la Région du Sahel.</i>			
Impact : La sécurisation des personnes et des biens et le développement économique et social dans la région du Sahel sont améliorés	<ul style="list-style-type: none"> - Incidence de la pauvreté au niveau régional. - Profondeur de la pauvreté. - Taux de chômage régional - Nombre moyen d'emplois décents créés. - Niveau de satisfaction de la situation sécuritaire par les populations de la région du Sahel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de l'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM) - Rapport de l'Enquête multisectorielle continue (EMC). - Rapport de l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI). - Rapport d'enquête ou de sondage d'opinion sur la situation sécuritaire dans la région du Sahel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation conséquente de ressources pour le financement du développement. - Meilleure adaptation aux chocs extérieurs et aux changements climatiques. Environnement sociopolitique national apaisé. <ul style="list-style-type: none"> - Stabilisation du climat socio-politique sous régional.
<i>Objectif spécifique 1 : améliorer l'accès aux services sociaux de base et accroître la résilience des populations notamment les jeunes et les femmes</i>			
Effet 1.1 : L'offre éducative est accrue dans tous les ordres d'enseignement.	<ul style="list-style-type: none"> - Taux bruts de scolarisation et d'admission dans les différents niveaux d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> - Annuaire statistique du MENA. - Rapports d'activités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation sécuritaires dans la région apaisée

	(préscolaire, primaire, post-primaire). - Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants.	- Annuaire statistique de l'enseignement supérieur.	- Climat social apaisé - Adhésion des PTF à l'accompagnement du PUS-BF
Extrant 1.1.1 : des infrastructures préscolaires sont construites	- Nombre cumulé d'infrastructures préscolaires construites.	- Annales statistiques - Rapports d'activités	
Extrant 1.1.2 : des écoles primaires construites	Nombre cumulé d'écoles primaires construites.		
Extrant 1.1.3 : des CEG et de lycées sont construits.	Nombre cumulé de CEG et de lycées construits.		
Effet 1.2 : l'accès aux services de santé de qualité est amélioré	- Rayon moyen d'action théorique. - Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes. - Quotient de mortalité infanto-juvénile pour 1000 naissances vivantes.	- Enquête démographique et de santé (EDS) - Annuaire statistique	
Extrant 1.2.1 : des d'infrastructures sanitaires sont construites et équipées.	- Nombre de CSPPS, de CM et CMA construits et équipés.	Rapport annuel d'activités	
Extrant 1.2.2 : des centres de santé sont dotés d'ambulances équipées et médicalisées.	Nombre d'ambulances acquises		

Extrant 1.2.3 : la gratuité des soins aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes dans la région est assurée.	Nombre de femmes enceintes et d'enfants de moins de 5 ans pris en charge gratuitement.	Annuaire statistique	
Effet 1.3 : l'accès des ménages de la région du sahel à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est amélioré	- Taux d'accès à l'eau potable au sahel - Taux d'assainissement au sahel	- Bilan PN-AEUE - Rapport d'activités - Annuaire statistique	
Extrant 1.3.1 : des forages sont construits et réhabilités.	Nombre cumulé de forages fonctionnels.	Rapport annuel d'activités	
Extrant 1.3.2 : des AEPS sont construits et réhabilités	Nombre cumulé d'AEPS fonctionnels.		
Extrant 1.3.3 : des barrages sont construits et réhabilités.	Nombre cumulé de barrages construits et réhabilités.		
Extrant 1.3.4 : des latrines familiales et publiques ainsi que des puisards sont construits.	Nombre de latrines et de puisards construits		
Extrant 1.3.5 : des canaux primaires - d'assainissement pluvial sont réalisés	Kilomètre linéaire de canaux primaires d'assainissement pluvial réalisés		
Effet 1.4 : la qualité, la fiabilité et l'accessibilité des infrastructures sont améliorées pour faciliter la	- Proportion de routes bitumées - Proportion de pistes rurales aménagées	Rapports d'activités (Ministères de l'énergie, des infrastructures et du développement de l'économie	

transformation structurelle de l'économie.	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de routes réhabilitées - Taux d'électrification dans la Région du Sahel. - Puissance solaire installée dans la Région du Sahel. - Débit internet dans la région du Sahel. 	numérique)	
Extrant 1.4.1 : des routes sont bitumées dans la région du Sahel	Kilomètres de routes bitumées	Rapport annuel d'activités	
Extrant 1.4.2 : des pistes rurales sont aménagées dans la région du Sahel	Kilomètres de pistes rurales aménagées.	Rapport annuel d'activités	
Extrant 1.4.3 : des routes sont réhabilités	Kilomètres de routes réhabilitées	Rapport annuel d'activités	
Extrant 1.4.4 : des infrastructures scolaires et sanitaires sont électrifiées.	Nombre cumulé d'infrastructures scolaires et sanitaires électrifiées.	Rapport annuel d'activités	
Extrant 1.4.5 : des villages sont électrifiés par des mini-centrales solaires hybrides	Nombre de villages électrifiés par mini-centrales solaires	Rapport annuel d'activités	
Extrant 1.4.6 : des centrales solaires photovoltaïques sont construites.	Nombre de centrales solaires construites	Rapport annuel d'activités	
Extrant 1.4.7 : une station satellitaire terrienne 03B pour l'amélioration de la connectivité est installée	Nombre de station satellitaire terrienne installée	Rapport annuel d'activités	

Extrant 1.4.8 : un réseau fibre optique au Sahel (Tronçons du Backbone National) est réalisé.	Fonctionnalité du réseau fibre optique	Rapport annuel d'activités	
Effet 1.5 : L'emploi décent est garanti aux jeunes et aux femmes de la région du Sahel	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'insertion professionnelle des jeunes et des femmes. - Nombres d'emplois créés au profit des jeunes et des femmes. 		
Extrant 1.5.1 : des jeunes sont formés en entrepreneuriat	Nombre de jeunes formés	Rapport de formation	
Extrant 1.5.2 : des sessions de formation sont organisées en gestion de micro entreprises	Nombre de sessions organisées	Rapport annuel d'activités	
Extrant 1.5.3 : Assurer le financement de projets d'entreprises de jeunes promoteurs.	Nombre de projets ayant bénéficié d'un financement.	Rapport annuel d'activités	
Extrant 1.5.4 : des jeunes déscolarisés et non scolarisés sont engagés dans les THIMO.	Nombre de jeunes engagés dans les THIMO	Rapport annuel d'activités	
Extrant 1.5.5 : des jeunes femmes sont formées et placées en stage de perfectionnement en entrepreneuriat	Nombre de jeunes femmes formées et placées en stage.	Rapport annuel d'activités	

Extrant 1.5.6 : des femmes sont appuyées pour la formalisation de leurs entreprises (RCCM) du secteur informel.	Nombre d'entreprises de femmes formalisées.	Rapport annuel d'activités	
Effet 1.6 : les infrastructures d'appui aux productions agricoles, animales et aux activités marchandes sont accrues.	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture des besoins céréaliers dans la région. - Part des productions irriguées dans la production agricole de la région. - Taux de couverture des besoins alimentaires et de breuvage du cheptel - Taux de couverture vaccinale - Quantité de poisson produite - Nombre moyen d'emplois formels créés dans les services marchands par an (milliers de FCFA) - Taux de crédit à l'économie régionale 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête permanente agricole (EPA) - Annuaire statistiques - Rapport d'activités - ENESI 	
Extrant 1.6.1 : des bas-fonds sont aménagés dans la région du Sahel	Superficie cumulée de bas-fonds aménagés en ha au Sahel.	Rapport bilan périodique du MAAH	
Extrant 1.6.2 : des périmètres irrigués ou maraichers sont aménagés.	Superficie cumulée de périmètres irrigués ou maraichers au Sahel	Rapport bilan périodique du MAAH	
Extrant 1.6.3 : des ouvrages de	Nombre cumulé des ouvrages de	Rapport bilan périodique du	

"Conservation des eaux et des sols/Défense et restauration des sols » (CES/DRS) au Sahel sont réalisés.	"Conservation des eaux et des sols/Défense et restauration des sols » (CES/DRS) au Sahel	MAAH	
Extrant 1.6.4 : des marchés à bétail sont construits	Nombre de marchés à bétails construits	Rapport d'activités	
Extrant 1.6.5 : des forages et des boullis sont construits	Nombre de forages et de boullis construits	Rapport d'activités	
Extrant 1.6.6 : des parcs de vaccination sont construits.	Nombre cumulé de parcs de vaccination construits	Rapport d'activités	
Extrant 1.6.7 : des doses de vaccin sont disponibles	Nombre de doses de vaccins utilisés	Rapport d'activités	
Extrant 1.6.8 : des stations aquacoles sont construites	Nombre cumulé de stations aquacoles	Rapport d'activités	
Extrant 1.6.9 : des jeunes et des femmes porteurs de projets sont dotés en équipements pour l'installation de PME/PMI de transformation agroalimentaire.	Nombre de jeunes et de femmes dotés	Rapport d'activités	
Extrant 1.6.10 : des jeunes sont formés et équipés en mécanique à deux roues, dans l'artisanat de production et d'artisanat d'art (Maroquinerie)	Nombre de jeunes formés	Rapport de formation	
Extrant 1.6.11 : des prêts à taux réduit	Nombre de crédits octroyés	Rapport d'activités	

sont octroyés aux PME/PMI par l'opérationnalisation du mécanisme de bonification de taux d'intérêt au sein de l'AFP-PME			
Extrant 1.6.12 : des sessions de formation sur le crédit dans l'entreprise et sur les conditions d'accès au financement des banques, fonds nationaux de financement et IMF sont organisées.	Nombre de sessions organisées	Rapport de formation	
Effet 1.7 : l'offre en infrastructures sportives et ludiques est accrue	Nombre des infrastructures sportives dans la région du Sahel	Rapport d'activités	
Extrant 1.7.1 : un stade régional et des stades provinciaux sont construits	Nombre de stades construits	Rapport d'activités	
Extrant 1.7.2 : des plateaux de sports de mains sont construits	Nombre de plateaux de sport construits	Rapport d'activités	
Extrant 1.7.3 : des centres de loisirs de proximité sont construits	Nombre de centres de loisirs construits	Rapport d'activités	
Effet 1.8 : L'offre en infrastructure pour l'enseignement supérieur est accrue dans la région du Sahel	Nombre de centres universitaires fonctionnels	Rapport d'activités	
Extrant 1.8.1 : un bâtiment pédagogique est construit et équipé	Nombre de bâtiment construit	Rapport d'activités	

Extrant 1.8.2 : le site du centre universitaire polytechnique est viabilisé	Disponibilité du site viabilisé	Rapport d'activités	
Effet 1. 9 : l'accès à des logements décents est assuré pour tous.	- Proportion des populations urbaines vivant en zone non lotie - Nombre de ménages ayant accès à un logement décent	Rapport d'activités	
Extrant 1.9.1 : des lotissements de communes rurales non encore aménagées sont réalisés.	Nombre de lotissements	Rapport d'activités	
Extrant 1.9.2 : des logements sociaux et économiques sont construits.	Nombre de logements construits	Rapport d'activités	
Objectif spécifique 2 : améliorer la gouvernance administrative et locale			
Effet 2.1 : les capacités opérationnelles des circonscriptions administratives sont accrues	Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des prestations des circonscriptions administratives	Rapport d'enquête ou de sondage d'opinion	
Extrant 2.1.1 : des hauts commissariats et des préfectures sont construits/réhabilités	Nombre de circonscriptions administratives construites	Rapport d'activités	
Extrant 2.1.2 : des résidences de chefs de circonscriptions administratives sont construites/réhabilitées	Nombre de résidences construites	Rapport d'activités	

Effet 2.2 : la concertation et le dialogue social sont améliorés.	Indice de fonctionnement des cadres de concertation	Rapports d'activités	
Extrant 2.2.1 : les cadres de concertation aux niveaux régional, provincial et communal sont dynamisés.	Nombre cumulé de cadres de concertation tenus	- Rapports d'activités DREP/SHL - Rapport d'activités Gouvernorat	
Extrant 2.2.2 : des cadres de concertation entre services techniques déconcentrés et les collectivités territoriales sont créés et fonctionnels.	Nombre de cadres de concertation créés et fonctionnels		
Extrant 2.2.3 : la prise en compte des intérêts des groupes sensibles dans la planification des actions de développement est renforcée.	Existence de guides méthodologiques.	Rapport d'activités UC/PUS	
Effet 2.3 : le système d'état civil est renforcé	Nombre de services d'état civil fonctionnels	Rapport d'activités	
Extrant 2.3.1 : les services d'état civil (SEC) et les tribunaux départementaux (TD) sont dotés en matériel informatique et en logiciels d'archivage.	Nombre de kit informatique et de logiciel d'archivage mis à la disposition des SEC et des TD	Rapport d'activités	
Extrant 2.3.2 : les SEC, les TD et les tribunaux administratifs (TA) sont équipés en mobilier de bureau.	Nombre de mobilier de bureau acquis au profit des SEC, des TD et des TA.	Rapport d'activités	

Objectif spécifique 3 : renforcer la sécurité des populations et de leurs biens

Effet 3.1 : les capacités opérationnelles des services de sécurité sont renforcées.	- Taux de maillage de la région en services de sécurité opérationnels. - Ratio agent de sécurité population (avec une norme de 1 agent de sécurité pour 400 habitants).	Rapport d'activités	
Extrant 3.1.1 : des commissariats de police et des brigades de gendarmerie sont construits	Nombre de commissariats et de brigades construits	Rapport d'activités	
Extrant 3.1.2 : des équipements et des matériels spécifiques sont mis à la disposition des forces de défense et de sécurité.	Nombre d'équipements et de matériels spécifiques acquis	Rapport d'activités	
Extrant 3.1.3 : des policiers et des gendarmes sont formés et affectés dans la région du Sahel	Nombre de cumulé de policiers et de gendarmes affectés.		
Effet 3.2 : la participation des populations au maintien de la sécurité et la prévention des actes terroristes dans la région est accrue	Pourcentage d'usagers satisfaits des services de sécurité (Relation de confiance entre populations et FDS).	Rapport d'activités	
Extrant 3.2.1 : des structures communautaires de sécurité sont installées et formées dans les 26	Nombre de structures communautaires de sécurité mises	Rapport d'activités	

communes de la région du sahel	en place		
Extrant 3.2.2 : les leaders religieux et chefs coutumiers sont formés en matière de lutte contre la radicalisation des personnes vulnérables au sahel	Nombre de sessions de formations tenues	Rapport d'activités	
Objectif spécifique 4 : faciliter la coordination et la mise en œuvre du programme, garantir un suivi rapproché et une évaluation des interventions du programme et la communication des résultats			
Effet 4.1 : la coordination et le suivi-évaluation du programme sont efficacement assurés	- Nombre de sessions des instances de pilotage - Nombre de missions de suivi et de supervision	Rapport annuel d'activités de l'UC/PUS Compte-rendu de session	
Extrant 4.1.1 : des sessions du Conseil d'orientation stratégique (COS) sont régulièrement tenues	Nombre de sessions du COS tenues	Rapport annuel d'activités de l'UC/PUS Compte-rendu de session	
Extrant 4.1.2 : des sessions du Comité de supervision sont régulièrement tenues	Nombre de sessions du COSUP tenues	Rapport annuel d'activités de l'UC/PUS Compte-rendu de session	
Extrant 4.1.3 : les réunions mensuelles sont tenues avec les Points focaux	Nombre de réunions avec les Points focaux tenues	Rapport annuel d'activités de l'UC/PUS	
Extrant 4.1.4 : les sessions du Comité de suivi régional et des cadres de concertation locaux sont régulièrement tenues	- Nombre de sessions du Comité de suivi régional tenues Nombre de cadres locaux de concertation tenus (CCC, CCP,	- Rapports d'activités DREP/SHL - Rapport d'activités Gouvernorat Rapport annuel d'activités de l'UC/PUS	

	CCR)		
Effet 4.2 : les capacités des acteurs impliqués dans le dispositif de mise en œuvre sont renforcées	- Taux d'absorption des crédits - Taux d'exécution des marchés exécutés - Nombre de missions de suivi de l'exécution	Rapports d'activités	
Extrant 4.2.1 : des acteurs ministériels et des Collectivités territoriales sont formées en procédures de passation des marchés publics	Nombre de sessions de formations tenues	Rapport d'activités	
Extrant 4.2.2 : des voyages d'études/formations sont organisés	Nombre de voyages d'études/formations	Rapport annuel d'activités de l'UC/PUS	
Extrant 4.2.3 : des ateliers de partage des bonnes pratiques sont tenues	Nombre d'ateliers organisés	Rapport annuel d'activités de l'UC/PUS	
Extrant 4.2.4 : Equiper les acteurs du suivi de matériel roulant	Nombre de véhicules acquis	Rapport annuel d'activités de l'UC/PUS	
Effet 4.3 : les populations et les partenaires techniques et financiers du Burkina Faso se sont appropriés le PUS-BF	Disponibilité d'un plan de communication	Rapport d'activités du de l'UC-PUS	
Extrant 4.3.1 : des activités médias (couvertures factuelles, évènementielles, etc.) sont réalisées	Nombre d'activités médias réalisées	Rapport d'activités du de l'UC-PUS	

<p>Extrait 4.3.2 : des activités hors-médias (réalisation et diffusion des films documentaires, sketches, théâtres forum, plaquettes, page Web, kakémono) sont réalisées</p>	<p>Nombre de réalisations hors-médias</p>	<p>Rapport d'activités du de l'UC-PUS</p>	
---	---	---	--

ANNUAIRES STATISTIQUES REGIONAUX

Institut national de la statistique
et de la démographie (INSD)



Annuaire statistique 2014 de la région du Sahel

Octobre 2015